

Les exportations françaises de cosmétiques pénalisées par le retournement des marchés américains et chinois

Préambule

Le cabinet Bersingéco a été mandaté par la Cosmetic Valley afin d'analyser l'évolution du commerce extérieur français de cosmétiques. Le présent document a été rédigé en janvier 2026 par Sylvain Bersinger, économiste et fondateur du cabinet Bersingéco. Les sources de l'ensemble des données utilisées sont disponibles dans la note. La présente note n'engage que le cabinet Bersingéco.

Synthèse

Les exportations françaises de cosmétiques, traditionnellement un point fort de la balance commerciale, connaissent un coup d'arrêt du fait de la hausse des droits de douane américains et de la morosité de la consommation en Chine. En effet, les importations de ces deux pays, qui sont les deux plus gros importateurs mondiaux de cosmétiques, sont en repli, à l'inverse du marché européen vers lequel les exportations progressent. La France reste cependant, de loin, le premier exportateur mondial de cosmétiques avec une part de marché qui se maintient aux alentours de 14 %, alors que la part de marché de pays comparables (Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis) est en baisse. Après avoir stagné en 2025, Bersingéco anticipe que les exportations françaises de cosmétiques rebondiront de 3 % en 2026, un rythme de progression qui demeure cependant faible au vu de la tendance de + 7 % par an entre 2015 et 2024.

1. Les exportations françaises de cosmétiques souffrent de la guerre commerciale et du ralentissement chinois

1.1 Les cosmétiques sont un point fort du commerce extérieur français

Les cosmétiques demeurent un incontestable point fort du commerce extérieur français qui est structurellement déficitaire. Les exportations de cosmétiques ont été en progression régulière, jusqu'à atteindre 22,5 milliards d'euros en 2024, tout comme l'excédent commercial qui s'est établi à 17,4 milliards d'euros cette même année¹.

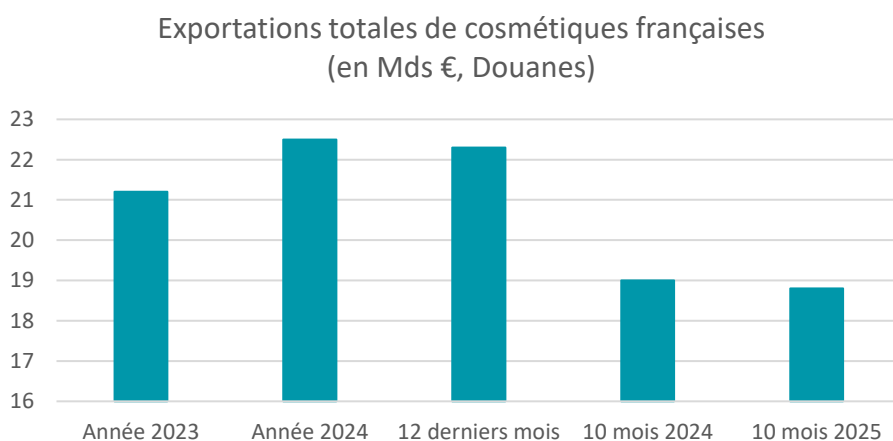
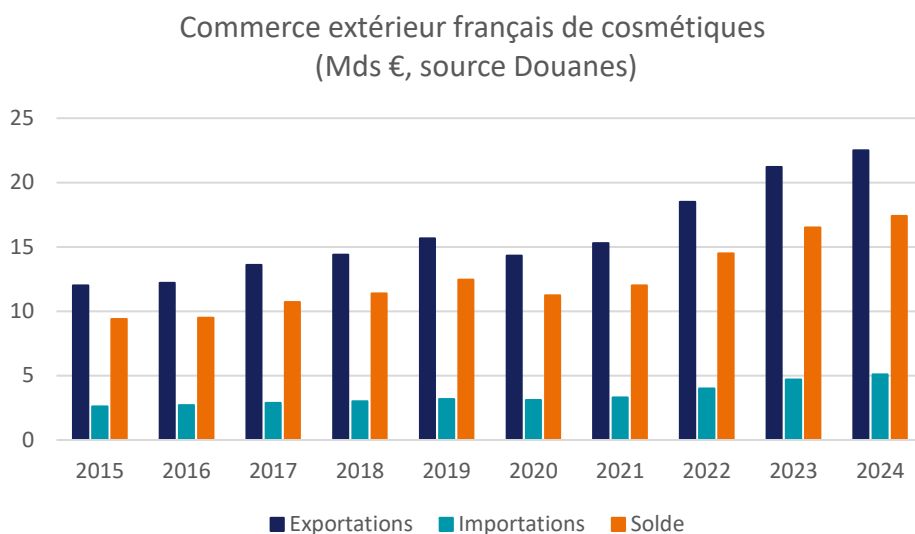
La dynamique positive du commerce extérieur français de cosmétiques est cependant impactée par la guerre commerciale américaine et le ralentissement économique chinois. Les États-Unis et la Chine étant respectivement les premiers et quatrièmes clients de la France² (ils sont également les deux plus gros importateurs de cosmétiques au monde, avec respectivement 11,9 % et 8,3 % des importations totales³), les exportations totales françaises sont mécaniquement impactées. Le marasme économique de l'Allemagne, qui représente le deuxième marché de la France, ajoute au panorama morose des derniers mois.

¹ Chiffres douanes pour le code 2042

² Douanes

³ Calculs Bersingéco d'après ITC pour le code produit 33

En conséquence, les exportations françaises de cosmétiques, en croissance régulière jusqu'en 2024, se sont contractées entre les dix premiers mois de 2024 (19,0 milliards d'euros) et les dix premiers mois de 2025 (18,8 milliards d'euros)⁴.



1.3 Les exportations vers l'UE sont à contre-courant de la tendance globale

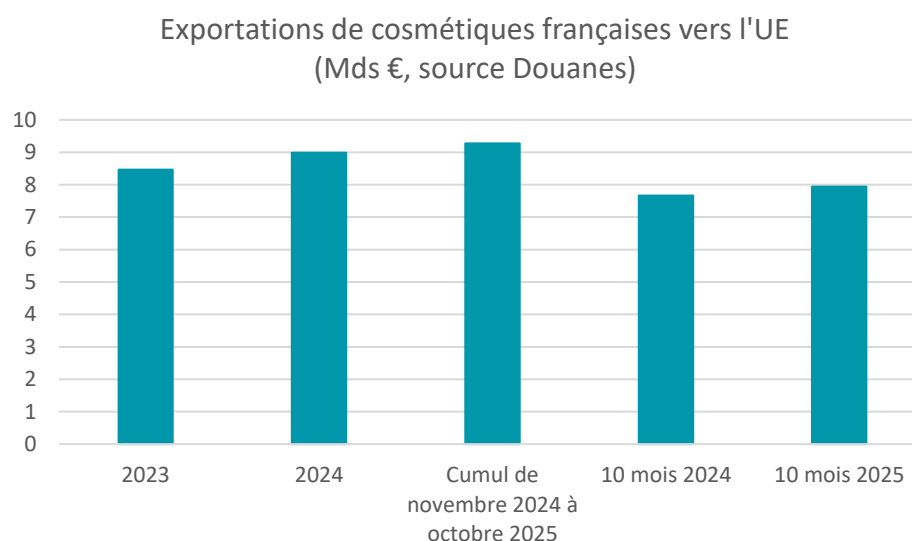
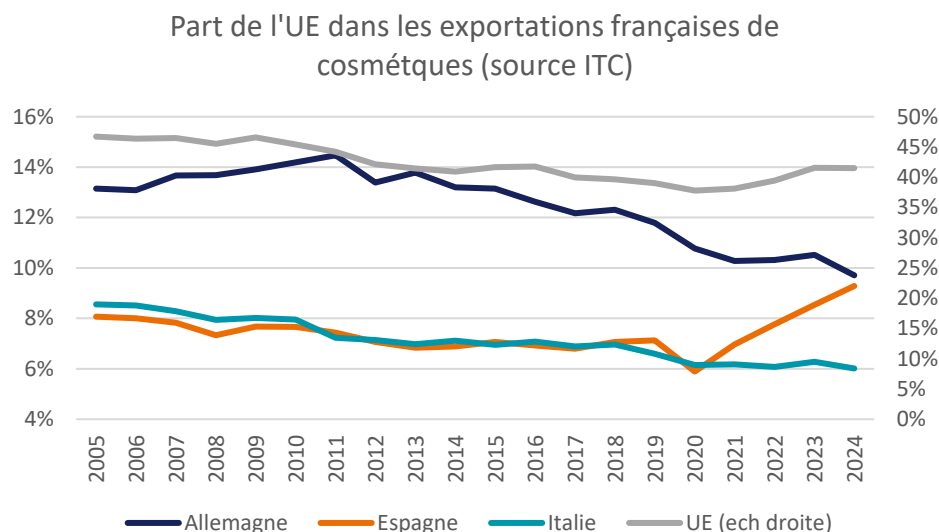
L'Union européenne (UE) est incontestablement le premier client pour les cosmétiques françaises, avec 41 % des exportations à destination de ce marché en 2024, une part qui a légèrement baissé au cours des 20 dernières années (47 % des exportations en 2005)⁵. Le poids de l'Espagne a sensiblement augmenté au cours des dernières années, ce pays étant sur le point de dépasser l'Allemagne comme premier client européen des cosmétiques françaises (9,3 % des exportations françaises à destination de l'Espagne en 2024 et 9,7 % à destination de l'Allemagne).

Sur les 10 premiers mois de l'année 2025, alors que les exportations françaises totales ont baissé de -1 %, les ventes à destination de l'UE ont progressé de +4 %⁶. En effet, le commerce intra-européen n'a été impacté ni par les droits de douane américains ni par le ralentissement chinois. Malgré la baisse des exportations vers l'Allemagne, le dynamisme des ventes vers l'Espagne, les Pays-Bas ou la Pologne ont permis une croissance globale des exportations vers l'UE.

⁴ Douanes

⁵ Calcul Bersingéco d'après ITC

⁶ Douanes



1.3 Les soins de la peau et les parfums tirent les exportations de cosmétiques

Les soins de la peau⁷ et les parfums⁸ représentent à eux deux 88 % des exportations françaises de cosmétiques (environ 44 % chacun). En y ajoutant les produits capillaires⁹, ces trois postes représentent 94 % des exportations totales. Les exportations de soins de la peau et de parfums ont connu une progression forte et régulière au cours des vingt dernières années, tirant l'ensemble du secteur, alors que la progression des exportations de produits capillaires a été plus lente.

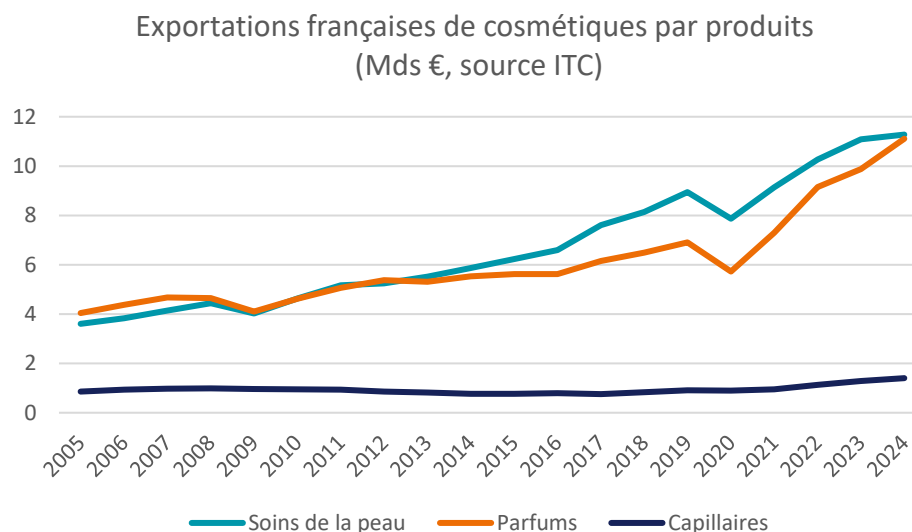
Au cours des dix premiers mois de 2025, les exportations de soins de la peau sont en retrait par rapport aux dix premiers mois de 2024 (-1,8 %) alors que les exportations de parfums sont en progression (+2,2 %)¹⁰. Cependant, ce résultat doit être considéré avec prudence, car l'analyse par catégorie de produits fait ressortir de fortes variations mensuelles et les conclusions peuvent varier sensiblement selon les mois considérés.

⁷ Code 3304 données ITC

⁸ Codes 3302 et 3302 données ITC

⁹ Code 3305 données ITC

¹⁰ Calculs Bersingéco d'après données ITC



1.4 Les droits de douane américains pénalisent les importations de cosmétiques

Aux États-Unis, les importations de cosmétiques ont connu une progression tendancielle constante jusqu'en 2024, passant de 6,9 milliards de dollars en 2005 à 23,2 milliards de dollars en 2024¹¹. Sur cette période, la France est demeurée le principal fournisseur des États-Unis avec une part de marché stable aux alentours de 18 %.

La guerre commerciale déclenchée par Donald Trump en avril 2025 a cependant marqué une rupture, mais uniquement en ce qui concerne les cosmétiques. Les droits de douane ont conduit à une nette contraction des importations américaines de cosmétiques (exprimées en dollar), celles-ci affichant un repli de -5,8 % entre les neuf premiers mois de 2024 et les neuf premiers mois de 2025¹². Dans le même temps, les importations totales américaines ont progressé (notamment en mars 2025, en anticipation des droits de douane à venir) : sur les neuf premiers mois de 2025 les importations américaines étaient en progression de 7,1 % par rapport à la même année de 2024. Cette évolution spécifique des cosmétiques implique que ce secteur est plus sensible aux droits de douane que la moyenne des achats, probablement car il s'agit d'un produit moins indispensable que d'autres consommations.

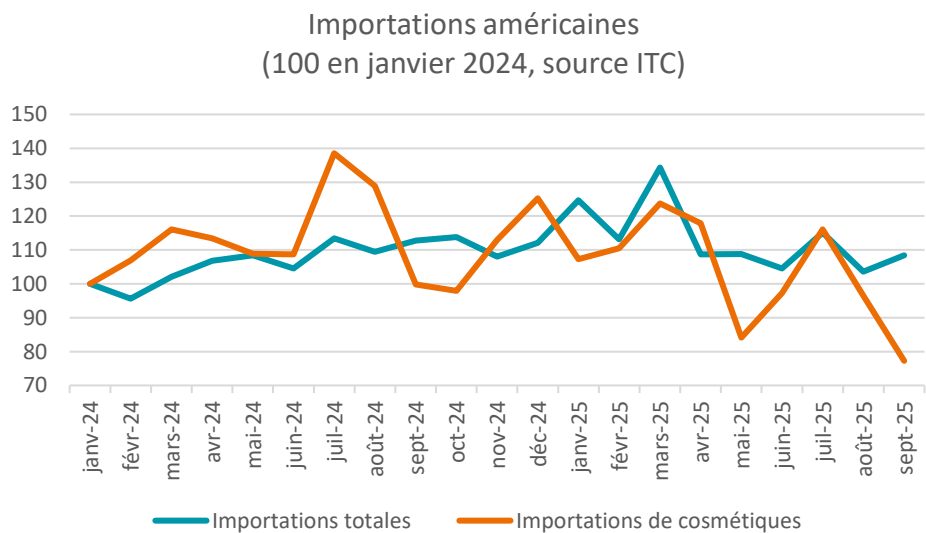
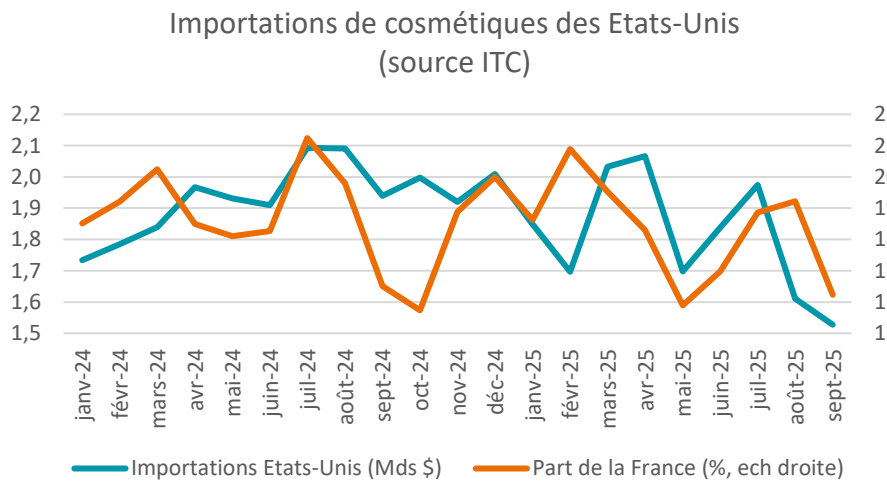
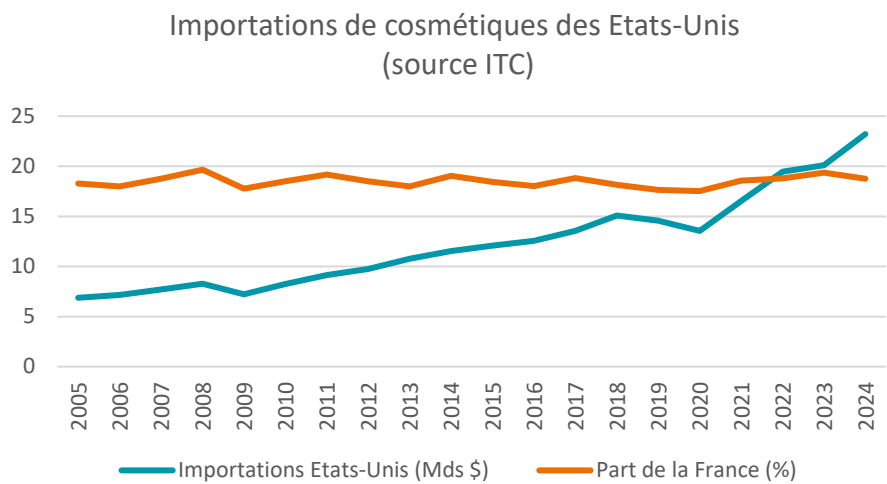
Les exportations françaises de cosmétiques (exprimées en euro) vers les États-Unis suivent la tendance baissière générale : elles se sont contractées de -17% entre les dix premiers mois de 2024 et les dix premiers mois de 2025¹³. Les comparaisons entre la dynamique des exportations françaises et du total des importations américaines de cosmétiques peuvent varier selon qu'on exprime les chiffres en euros (ce qui est plus logique lorsque l'on analyse la dynamique des seules exportations françaises vers les États-Unis) ou en dollars (ce qui est préférable pour analyser l'ensemble des importations américaines). Quelle que soit la mesure, il semble cependant que les cosmétiques françaises soient particulièrement impactées par la guerre commerciale américaine, comme l'indique la tendance baissière de la part de marché de

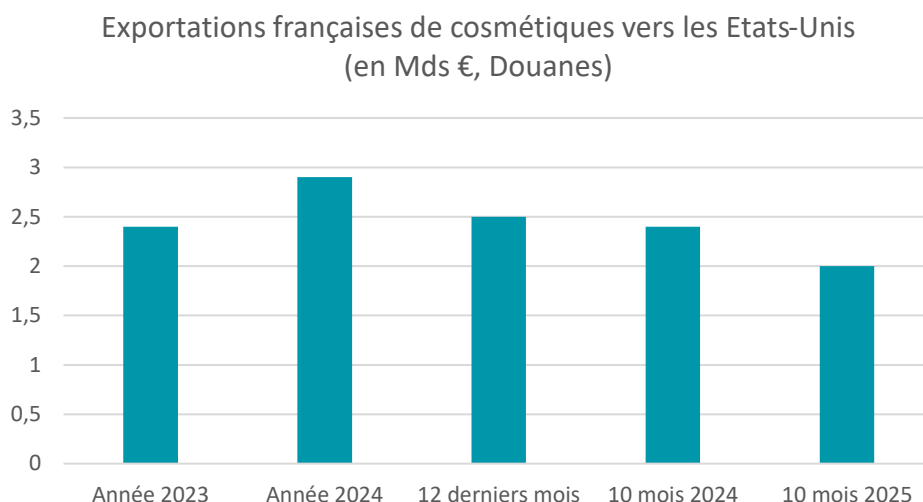
¹¹ Source ITC dans l'ensemble de la partie sauf mention contraire

¹² Les données mensuelles détaillées dans la base ITC pour les États-Unis ne sont disponibles que jusqu'en septembre 2025

¹³ Douanes françaises

la France ces derniers mois, même si les fortes variations mensuelles doivent conduire à tempérer les analyses de court terme.



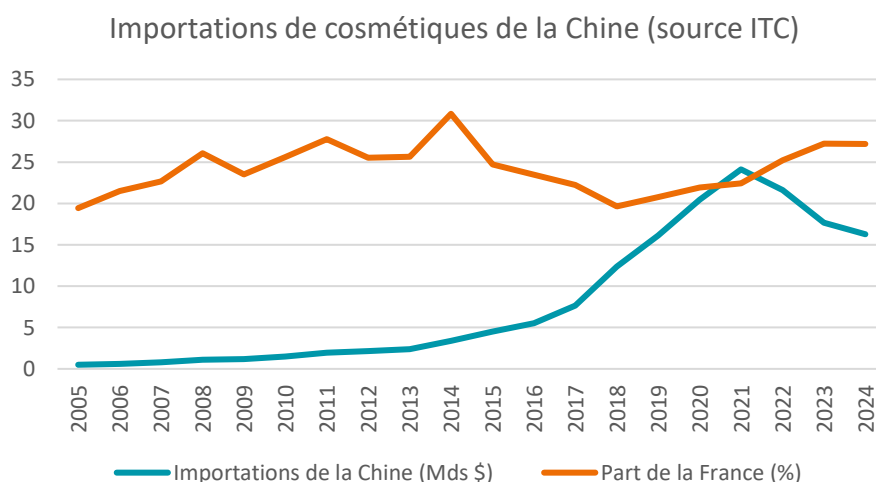


1.5 Les importations chinoises de cosmétiques poursuivent leur baisse

Les importations chinoises de cosmétiques ont connu une véritable explosion, passant de 500 millions de dollars en 2005 à 24,1 milliards de dollars en 2021¹⁴. Elles ont ensuite baissé pour s'établir à 16,3 milliards de dollars en 2024 et ont été globalement stables sur les dix premiers mois de 2025. L'évolution des importations de cosmétiques diffère de l'ensemble des importations chinoises qui sont plutôt sur une tendance de stagnation depuis 2021.

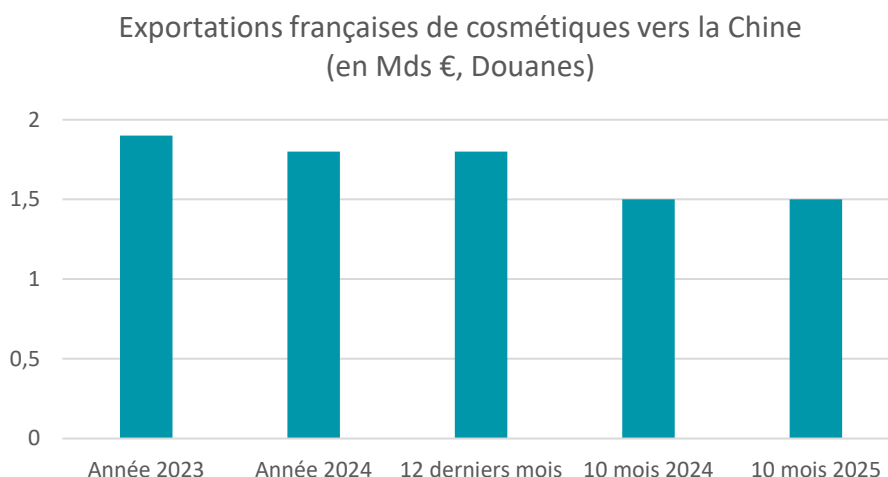
La France, premier fournisseur de cosmétiques en Chine, a maintenu sa part de marché aux alentours de 25 % du total des importations, avec des dents de scie cependant : un pic à plus de 30 % de part de marché en 2014 et un creux à moins de 20 % de parts de marché en 2018.

Les exportations françaises de cosmétiques vers la Chine (exprimées en euros) sont en baisse, ce qui est cohérent avec la tendance baissière des importations chinoises et la stabilité de la part de marché de la France. Après avoir atteint 1,9 milliard d'euros en 2023, les exportations françaises vers la Chine ont baissé à 1,8 milliard d'euros en 2024. Entre les dix premiers mois de 2024 et les dix premiers mois de 2025, elles sont restées stables à 1,5 milliard d'euros¹⁵.



¹⁴ Source ITC sauf mention contraire

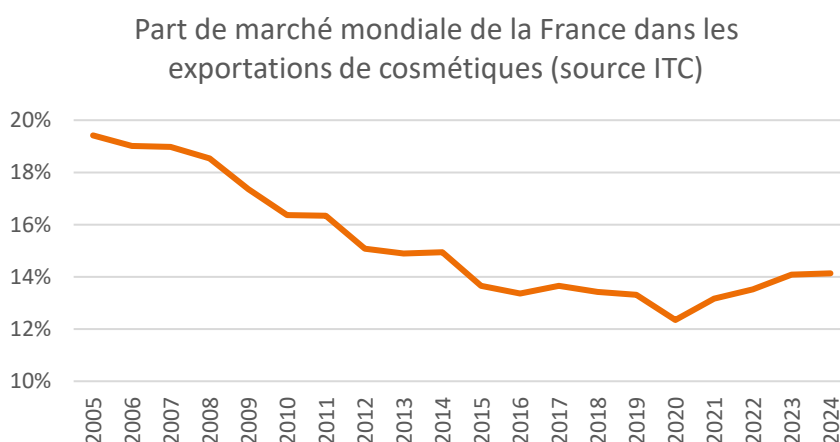
¹⁵ Douanes françaises



2. La France maintient sa place de premier exportateur de cosmétiques

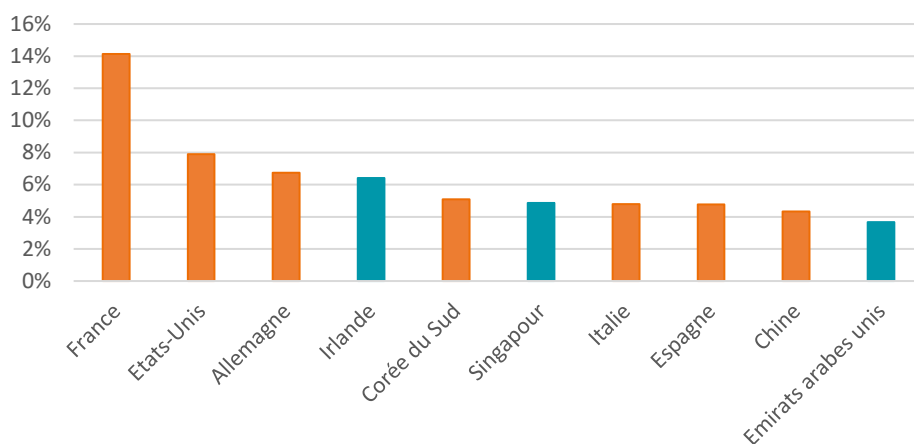
La France est, de loin, le premier exportateur mondial de cosmétiques avec 14,1 % de part de marché en 2024 contre 7,9 % pour le deuxième exportateur, les États-Unis¹⁶. Les autres grands exportateurs de cosmétiques sont, par ordre d'importance, l'Allemagne, la Corée du Sud, l'Italie, l'Espagne et la Chine (l'Irlande, Singapour et les Émirats arabes unis sont également des exportateurs importants mais il s'agit pour une large part de re-export ou d'artifices comptables).

La part de marché de la France s'est érodée puisque, en 2005, elle représentait près de 20 % des exportations mondiales. Cependant, depuis un point bas à presque 12 % des exportations mondiales en 2020, la part de marché de la France s'est redressée et se maintient désormais au-dessus de 14 %. Cette évolution diffère de celle d'autres pays comparables (États-Unis, Allemagne ou Royaume-Uni) dont la part de marché décline depuis vingt ans et poursuit sa tendance baissière. À l'inverse, les pays asiatiques gagnent des parts de marché. Ce phénomène s'observe dans le cas de la Chine, mais surtout de la Corée du Sud, qui n'exportait pratiquement pas de cosmétiques jusqu'en 2010 et qui a pris 5 % de part de marché mondiale en une quinzaine d'années.

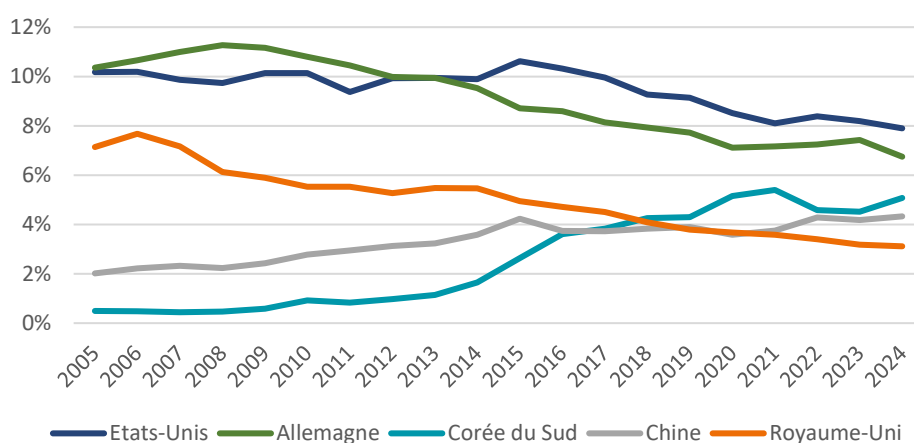


¹⁶ Source ITC (International Trade Center) dans l'ensemble de cette partie sauf mention contraire, les cosmétiques correspondent au code 33 dans les données de l'ITC.

Principaux exportateurs de cosmétiques en 2024
(part de marché mondiale, source ITC)



Evolution des parts de marché mondiales d'exportations
de cosmétiques par pays (source ITC)



3. Une faible hausse des exportations françaises de cosmétiques attendue en 2026

Si l'on projette les tendances des dix premiers mois de l'année, les exportations françaises de cosmétiques en 2025 devraient baisser légèrement par rapport à 2024, passant de 22,5 milliards d'euros à 22,3 milliards d'euros. En effet, il est peu probable que les mois de fin d'année 2025, également marqués par la guerre commerciale américaine et le ralentissement économique chinois, inversent la tendance des neuf premiers mois.

L'année 2026 devrait être marquée par une légère reprise des exportations, sans pour autant retrouver le rythme moyen de progression de 7 % par an de la période 2015-2024. Du fait d'une croissance mondiale qui serait limitée à 3,1 % en 2026¹⁷, contrairement à un rythme de 5 % avant la crise sanitaire et d'importations chinoises toujours atones, Bersingéco anticipe une hausse des exportations françaises de 3 % en 2026, à 22,9 milliards d'euros.

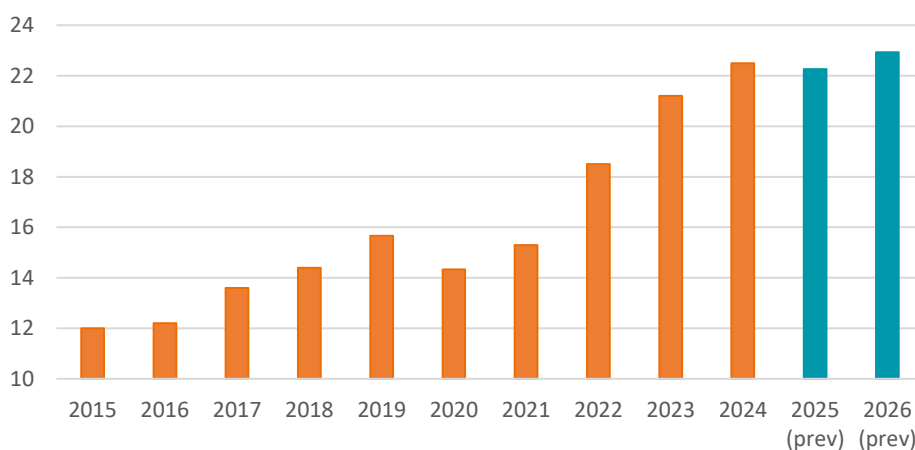
Cette évolution sera notamment portée par une progression attendue vers les États-Unis, puisqu'une nouvelle hausse des droits de douane semble peu probable. La Cour Suprême pourrait même annuler les droits de douane américains, ce qui ouvrirait la voie à un rebond plus

¹⁷ Prévisions FMI

marqué des ventes vers les États-Unis que celles du scénario présenté ici. De plus, la reprise timide de la croissance allemande devrait conduire à une faible progression des exportations vers ce pays (le deuxième client de la France à l'export) après une légère baisse en 2024 qui s'est poursuivie en 2025.

Concernant la Chine en revanche, les exportations françaises de cosmétiques devraient demeurer stables. En effet, la stratégie économique de ce pays est toujours mercantiliste, c'est-à-dire que la Chine mise sur ses exportations et freine les importations afin de favoriser son industrie domestique. De plus, dans un contexte de ralentissement économique persistant (5 % de croissance économique en 2024, 4,8 % en 2025 et 4,2 % en 2026¹⁸), il est peu probable que la consommation des ménages rebondisse sensiblement.

Exportations française de cosmétiques
(Mds €, source Douanes et Bersingéco)



COSMETIC
VALLEY

CŒUR BATTANT
DE L'INDUSTRIE
COSMÉTIQUE
MONDIALE


BERSINGÉCO
ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES

¹⁸ Chiffre et prévisions FMI